

# Morges, cité des philosophes

Autor(en): **Curtat, Robert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **66 (1994)**

Heft 2

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-129283>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# MORGES, CITÉ DES PHILOSOPHES

**A**vec cet article, nous inaugurons une série qui verra la présentation de chacune des coopératives membres de l'ASH. Par le texte et l'image, nous tenterons de les faire vivre à travers leur histoire, leur talent, les hommes et les femmes qui les animent et les portent, souvent à bout de bras, dans un geste civique d'autant plus méritoire qu'il demeure discret. Celles et ceux qui sont si souvent à la peine se retrouveront ici à l'honneur.

*La Rédaction*

« Cette justice est née d'une injustice. Elle a été portée par une petite équipe de travailleurs qui étaient inscrits à la section de Morges du parti socialiste. L'utopie de la Cité des Philosophes vise essentiellement à loger des familles à revenu modeste, maintenir des loyers bas, même lorsque l'autorité nous commande de les augmenter, faire fi des conditions du marché et, malgré tout, essayer des critiques : c'est ça la belle idée de la Cité des Philosophes. »

Je regarde ces deux hommes simples, je prends dans les yeux leur regard intact, j'écoute ces propos qui font frais dans un monde desséché par l'argent. Cette Cité des Philosophes qu'ils ont rêvée, construite, n'a aucune connotation littéraire. Au début des années soixante, Gilbert, mécano, Robert, cheminot, et leurs amis faisaient tranquillement leur petit bonhomme de chemin dans cette bonne ville de Morges. Et puis « on » a tracé l'autoroute en pleine ville, chassant de leurs petites maisons une cohorte de braves gens ébaubis.

*Gilbert Bettems, président devant l'immeuble du chemin du Delay à Morges (reportage photographique : Bureau Curtat)*

Pour ces familles condamnées à céder la place au béton, il fallait bien faire quelque chose, les reloger, si possible, dans un délai record. C'est dans ce but qu'à la fin de 1960, Robert Beck, alors député, fut sollicité par le Conseil d'Etat de constituer une société coopérative qui construirait deux immeubles cont l'un devrait être terminé fin décembre 1961.

## EFFACER LA BÉVUE

Robert, Gilbert et les autres ne mesureraient pas très bien alors où allait les conduire l'aventure. Sans doute le château avait-il trouvé en eux des auxiliaires bienvenus qui lui permettraient d'effacer la bévue du tracé de l'autoroute, mais les dirigeants de la commune de Morges restaient, en bons Vaudois, dans une prudente expectative. Le fait que la coopérative avait reçu de l'Etat 5000 m<sup>2</sup> et 3000 Frs pour frais d'études ne les impressionnait pas favorablement, c'est le moins qu'on puisse dire. Il y a trente ans – mais est-ce que les choses ont changé ? – la coopérative de construction, surtout si elle était animée par des travailleurs, paraissait « légère », en opposition aux promoteurs professionnels, beaucoup plus à l'aise dans les allées du pouvoir.

Pourtant, ces gens sans expérience et sans trop d'amis allaient faire surgir de terre, en dix-sept mois, à l'avenue de Lonay, deux immeubles où 40 familles modestes pourraient loger à des prix abordables.

Dans l'histoire des hommes comme des sociétés – même si elles sont coopératives – ce sont toujours les premiers pas qui comptent. Ce pari

de construction réussi, et ceux qui suivraient à un rythme soutenu jusqu'au début des années septante (voir encadré), était engagé par une équipe d'hommes jeune, d'ouvriers qui avaient pu compter dès le début sur les conseils de leur ami Héli Hänni, contremaître en maçonnerie. Si l'idéal qui les animait brille toujours dans leurs yeux, les années ont passé et pèsent sur les épaules des fondateurs, aujourd'hui tous retraités. En logique, Robert Beck, dans un récent discours, en appelle à des forces nouvelles qui prendraient le flambeau : « Je souhaite (...) que notre Société coopérative des Philosophes poursuive son but avec le même enthousiasme, le même sens de l'équité et de la justice, la même rectitude... ».

## AU-DELÀ DES CHIFFRES

On le comprend : la Cité des Philosophes, petite coopérative de 146 logements, 68 garages et 71 places de parc, n'est pas à vendre, mais à prendre. Et à porter, souvent à bout de bras, au-delà de l'an 2000. Comme l'ont fait les Anciens, ceux qui viennent du temps d'avant l'autoroute. Quelques signes indiquent que l'intérêt pour la Coopérative existe par-delà les décennies. A preuve, la présence des coopérateurs aux assemblées générales : 112 présents et 46 excusés sur 267 convocations. Il est vrai qu'au-delà des chiffres, on doit rechercher la preuve plus subtile de la rémanence de l'esprit qui présidait aux expériences du départ. Lorsque l'urgence dictait l'essentiel.

*R. Curtat*



Robert Beck, longtemps président de la Coopérative, sur le toit du dernier immeuble qu'elle a construit (reportage photographique : Bureau Curtat)



MOYENNES DE LOYER

av. de Lonay	2p.1/2	410.-
	3p.1/2	595.-
	4p.1/2	690.-
Buvelot	2p.1/2	430.-
	3p.	590.-
	4p.	745.-
Saint-Jean	1p.	325.-
	2p.	450.-
	3p.	650.-
	4p.	805.-
Risoux	2p.	523.-
	3p.	640.-
	4p.	725.-
Delay	2p.	607.-
	3p.	760.-
	4p.	910.-

UNE HISTOIRE SUR TRENTE ANS

Au-delà des premières constructions de l'avenue de Lonay, que nous avons évoquées dans le *corpus* de l'article, l'histoire de la Coopérative «Cité des Philosophes» se poursuit en automne 1963, lorsque la municipalité de Morges propose de lui céder un terrain En Saint-Jean, au chemin Buvelot.

Les premiers locataires entreront dans cet immeuble, qui compte trente appartements le 20 septembre 1964. A l'époque, simple rappel des faits, les intérêts hypothécaires étaient de 4,5%.

La même année commence l'étude d'un quatrième immeuble, dit de Saint-Louis, qui compte vingt-quatre appartements. Les premiers locataires de cet immeuble de ville entreront en octobre 1966. La plupart y sont toujours et, comme nombre d'entre eux sont des personnes du troisième, voire du quatrième âge, le concierge va les saluer chaque matin et chaque soir, aimable pratique qui est bien dans l'esprit de la coopérative d'habitation.

Il faudra attendre 1974 pour que la Coopérative lance un nouveau projet En Prellionnaz (chemin du Risoux, 5-7), qui offre trente nouveaux logements à des prix favorables. Pratiquement plus aucun appartement à caractère social ne sera construit à Morges jusqu'en 1989, date de la construction – retardée d'un an par des opposants qui retarderont d'un an les travaux – d'un immeuble de trente appartements Au Delay 3.

Au terme de ces trente années, la Coopérative aligne certains chiffres de logements, mais aussi au bilan puisqu'elle est passée de moins d'un million et demi à plus de treize millions.

Elle e aussi vu un très positif changement d'attitude de la part de la commune de Morges qui, après avoir marqué une prudente réserve lors de la première construction, s'est clairement engagée dans les suivantes.

Au-delà des éléments positifs, il faut quand même noter deux observations qui le sont moins. D'abord, de l'avis même de Robert Beck, le système de la construction coopérative ne permettant pas de répondre à toutes les demandes, il arrive à un certain blocage qui est bien visible ici où, de l'avis de l'ancien président, «un quart de nos locataires ont un revenu trop élevé pour occuper un logement subventionné (...) comme il leur est presque impossible de trouver un appartement correspondant à leurs besoins, ils paient un supplément de loyer en immobilisant des logements qui pourraient être attribués à d'autres dont le revenu est inférieur au leur. Et ces autres, dans la conjoncture actuelle, je peux vous dire qu'ils sont nombreux !!!». La deuxième observation est plutôt en relation avec les concepteurs des immeubles auxquels les coopérateurs, comme on le comprend bien, ont été obligés de faire confiance. Ce qui est très frappant, quand on visite les différents immeubles de la coopérative Cité des Philosophes, c'est qu'il est pratiquement impossible de distinguer celui qui a été construit par la Coopérative et celui ou ceux qui ont été construits par d'autres coopératives, voire par des promoteurs privés. L'objectif de l'amélioration du logement qui réunit les coopératives suisses au sein de l'ex-USAL ne semble pas être transmis dans les faits, ni dans l'espace.

R.C.